

Bureau Fédéral

Réunion du vendredi 30 août

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT

Mmes Carole FORCE, Stéphanie PIOGER,

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON

Invités : Mme Françoise EITO
MM. Philippe AUSSEUR, Thierry BILICHTIN

Excusés : Mmes Agnès FAUCHARD, Nathalie LESDEMA, Frédérique PRUD'HOMME,
M. Alain SALMON

Assistant : Mmes Asta DUBOIS, Océane LAUNAY, Cécilia NKONDANI
MM. Max BRESOLIN, Pierre-Olivier CROIZAT, Jérôme PRIGENT, Mathieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	2024-08-30 BF Présidence Les dossiers de fin de mandat
02	2024-08-30 BF Délégation Clubs et Territoires
03	2024-08-30 BF Délégation Formation et Emploi
04	2024-08-30 BF Délégation Pratiques Fédérales
05	2024-08-30 BF Secrétariat Général

Ouverture

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue à M. Philippe AUSSEUR, Président de la LNB. Il revient sur la réussite des Jeux Olympiques, et souligne que c'est un succès collectif. Il a envoyé à cet égard une lettre de félicitations à tous les clubs pour tous les efforts fournis.

1. Candidature Assemblée Générale FFBB 2025

1.1. Soutenance du Comité du Puy de Dôme

Gérard NIVELON propose que Clermont-Ferrand accueille la prochaine Assemblée Générale. Celle-ci se tiendrait au Polydome, un centre de congrès. Les participants seraient logés dans des hôtels à proximité, bien desservis par les transports en commun. Toutes les réunions et les déjeuners se dérouleraient au Polydome. Il suggère que le dîner de gala ait lieu soit au Stade Marcel Michelin, soit au Polydome. Il souligne l'engagement de la Région et de la ville de Clermont-Ferrand, avec un budget prévisionnel de 125 000 euros.

Validation de la candidature par le Bureau Fédéral : Carole FORCE et Gérald NIVELON n'ont pas pris part au vote.

Présidence : J.P SIUTAT

2. Présidence

2.1. Retour sur les Jeux de Paris 2024

Jean-Pierre SIUTAT revient sur les Jeux de Paris 2024, en rappelant les moyens mobilisés par la Fédération pour la préparation et les phases de compétitions des EDF.

Concernant l'équipe de France masculine 5x5, après l'échec lors de la Coupe du Monde masculine 2023, parmi les décisions prises (repositionnement de Vincent COLLET, recrutement de Frédéric SARRE et contribution de Kenny ATKINSON), le groupe a pu bénéficier de conditions optimales pour performer (hébergement hors village olympique à Lille (CREPS de Wattignies) et à Paris (INSEP)).

Philippe AUSSEUR appuie les sentiments de Jean-Pierre SIUTAT : une énorme fierté et un grand bravo.

L'équipe de France féminine a fait un parcours exceptionnel ; à noter la contribution exemplaire de la capitaine Sarah MICHEL-BOURY

Idem pour le 3x3 masculin ; à saluer les choix, pas simples, de Karim SOUCHU et l'exposition maximale de notre équipe de France

Jean-Pierre SIUTAT termine en confirmant la réussite de ces Jeux Olympiques, sur tous les plans, en saluant Tony ESTANGUET et toute l'équipe du COJOP Paris 2024.

2.2. Point d'actualités

Max BRESOLIN informe de la tenue d'un séminaire avec la Directrice des Sports pour faire un point et donner des éléments d'éclairage sur le sport français. La Directrice invite à la patience et à la prudence tous les agents de l'Etat. Elle informe également que le budget alloué au sport pour la saison prochaine est inférieur à celui de cette saison.

Max BRESOLIN explique que l'Etat considère qu'avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, il a laissé un héritage matériel et immatériel à exploiter par les Fédérations. Par exemple, la FFBB a hérité du Comité d'Organisation des Jeux d'un certain nombre de matériels utilisés lors des jeux, deux parquets, l'ensemble des ballons et autres matériels soit 2,38 tonnes de matériel qui seront mis à la disposition de la FFBB.

La Directrice des sports informe également que le statut, la formation et la prise en charge financière des CTS seront rediscutés avec les fédérations à la fin de l'olympiade.

2.3. Les grands dossiers de la fin du mandat (**Annexe 1**)

Jean-Pierre SIUTAT présente les dossiers, inclus au sein des trois piliers de la politique fédérale, qu'il convient de lancer, faire progresser ou finaliser, selon le cas, d'ici la fin du mandat (voir document joint).

Il conviendra également de faire le bilan de la mandature.

Performance – J.P. SIUTAT

3. Performance

3.1. Équipes de France

3.1.1. Évolution des staffs seniors

Jean-Pierre SIUTAT propose de finaliser rapidement les staffs des quatre Équipes de France. Le temps est contraint, notamment pour les garçons en 5x5 avec la fenêtre de novembre.

3.1.2. Bilan des compétitions de jeunes

Jean-Pierre SIUTAT revient sur la victoire de la Finlande lors de la finale de l'Euro U16 Féminin, mais dresse un bilan positif dans l'ensemble, avec 4 titres et une médaille d'argent, sur 6 compétitions européennes.

3.1.3. Calendrier jusqu'à fin 2024

Jean-Pierre SIUTAT informe sur les actions à venir : Préparer les qualifications des Equipes 5x5 aux Euros 2025 et soumettre d'ici fin septembre les Staffs des 2 Equipes de France Senior 5x5.

3.2. LNB

Philippe AUSSEUR fait un point sur la saison 2023-2024, qu'il qualifie d'aboutie, avec une forte fréquentation, avec 88% de taux de remplissage sur la saison régulière contre 87% sur l'Elite, la saison précédente et 78% pour la PROB contre 75 % la saison passée.

Sur la saison régulière, les deux championnats confondus cumulent 2,1 Millions de spectateurs contre 2 millions l'année précédente.

Il donne également quelques chiffres sur l'audience

Le pic d'audience sur la saison régulière, sur la chaîne l'Equipe a atteint 650 000 personnes contre 12 000 à 16 000 auparavant sur BEIN

Une satisfaction pour le renouvellement du contrat de naming pour une durée de 5 ans, un contrat de diffusion avec DAZN, le fait d'avoir pu rebondir malgré l'épisode précédent, et une bonne visibilité sur les médias.

Il a également souligné les bons résultats de l'Eurocup, et de l'Euroligue.

Il informe que le Comité Directeur et les Clubs de la LNB ont décidé d'investir sur le haut niveau de l'arbitrage.

En ce qui concerne la saison à venir, Philippe AUSSEUR informe sur 2 mesures importantes :

- Ne pourront aller en Coupe d'Europe que les équipes qualifiées en plays off (les 8 premiers) y compris pour l'accès en l'Euroligue
- Jusqu'à la J1, Les Clubs Elite et PRO B peuvent recruter dans la limite de 18 contrats pour la Betclic Elite, 16 pour la PROB quand ils veulent. Au-delà de la J1, il y aura des pénalités.

Il informe qu'il a reçu beaucoup de candidatures pour la Leader's Cup pour les années 2026, 2027 et 2028.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle les divergences avec la LNB sur le protocole financier. Philippe AUSSEUR reconnaît le travail de la FFBB, et est optimiste pour l'avenir de la collaboration entre FFBB et LNB.

Concernant les dispositions règlementaires de la LNB pour la saison 2024-25, Stéphanie PIOGER propose d'accepter les modifications dans leur intégralité mais de diligenter une étude juridique spécifique sur la disposition relative à la restriction des partenaires.

Les limitations économiques doivent être nécessaires à la préservation de l'équité des compétitions. Cette proposition sera soumise au Comité Directeur.

4. Direction Générale / Direction Technique

4.1. Point général

Max BRESOLIN fait un point sur les Jeux Olympiques. Il rappelle la préparation très contraignante sur le plan administratif et logistique à cause des villages Olympiques séparés. La préparation sportive avant les Jeux a été une réussite, pareil pour la billetterie malgré sa complexité. Les résultats des Jeux Olympiques sont très satisfaisants, malgré une contre-performance de l'Equipe Féminine 3x3.

En ce qui concerne les Equipes 3x3 hors JO, l'équipe de France féminine est vice-championne d'Europe, l'équipe de France masculine a chuté en quart de finale et a terminé à la 6ème place.

Actuellement nos équipes de France U18 F & G 3x3 disputent la Coupe du Monde de leur catégorie (du 26 au 30 août) en Hongrie.

Nos équipes féminine et masculine 3x3 U23 disputeront la Coupe du Monde de leur catégorie du 11 au 15 septembre 2024 en Mongolie.

Les Equipes de France jeunes 5x5 cumulent de très bons résultats :

Eté 2023

- 8 équipes engagées et toutes qualifiées dans le dernier carré.
- 3 médailles d'or.
- 2 médailles d'argent.
- 1 médaille de Bronze.

Eté 2024 :

- 4 médailles d'or (France U20 F, France U20G, France U18 F, France U16G).
- 1 Médaille d'argent (France 16F).

Il informe des debriefings à venir des sélections nationales olympiques 5x5 & 3x3 qui auront lieu courant septembre 2024.

Les débriefings des équipes de France jeunes sont prévus :

Du 16 au 18 septembre 2024 à l'INSEP pour les sélections 5x5
 Du 23 et 24 septembre 2024 à la FFBB pour les sélections 3x3

Max BRESOLIN informe de la tenue d'un séminaire CTS-CT qui aura lieu à Vichy du lundi 30 septembre au jeudi 3 octobre.

Il donne quelques informations sur le Pôle France.

Le Pôle France Ivan MAININI est soumis à une rentrée spéciale liée aux Jeux Paralympiques impliquant l'INSEP.

La rentrée de l'ensemble des Pôles à l'INSEP est prévue le 9 septembre. Le Pôle Basket a bénéficié d'une mesure exceptionnelle pour une rentrée de ses collectifs le 4 septembre.

Il informe du recrutement de François PERONNET, de David HERMINE et de Fabien FREDRYSZACK.

La Direction Technique Nationale sera présente durant l'Opening de la LFB pour un temps d'échange avec les entraîneurs de la LFB.

Max BRESOLIN fait deux demandes de surclassement exceptionnel, hors règlements, réservés aux hyper-potentiels présentant un profil exceptionnel, pour permettre l'entrée en pôle d'un joueur et d'une joueuse et d'évoluer dans la catégorie U15 :

- Joueur né en 2013 mesurant 1,68 m :

Validation du Bureau Fédéral

- Joueuse née en 2013 mesurant 1,73 m :

Validation du Bureau Fédéral

5. Délégation Haut Niveau

5.1. Point général

Carole FORCE informe du calendrier de l'Opening de la Boulangère Wonderleague : 21 et 22 septembre à Paris. Cette année la thématique sociale choisie est l'Association « Les Petits Doudous » dont la marraine est Sarah MICHEL-BOURY.

5.2. LFB / LF2

Elle rappelle le match des champions qui va opposer Villeneuve d'Asq et Bourges à Nanterre

5.3. NM1

Carole FORCE informe que, à ce jour, 28 équipes sont engagées en NM1, dont la moitié a fait acte de candidatures à la montée en en ProB. Les dossiers sont en cours d'étude.

5.4. HNO

Paul MERLIOT informe du stage de présaison des arbitres de Betclic Elite qui s'est déroulé le week-end dernier à Lille dans une ambiance saine et constructive. Le beau parcours, aux JO, de Yoan ROSSO a été souligné au cours de ce stage, et également celui de Yan DAVIDSON.

Il propose de modifier le texte d'une modification réglementaire qui dit qu'un arbitre doit être observé 6 fois. Stephanie PIOGER propose de regarder l'écriture exacte et en informera le Bureau Fédéral avant soumission au Comité Directeur.

Développement – J.P. HUNCKLER

6. Développement

Jean-Pierre HUNCKLER félicite tous les acteurs du Campus, du Stage des arbitres Haut Niveau, pour leur bon déroulement et informe de la prochaine fenêtre de qualification à l'Euro Féminin 2025 à Caen avec Israël comme invité.

7. Délégation Clubs & Territoires

7.1. Point général

Pierre DEPETRIS informe que le pôle Clubs et Territoires a participé au Campus.

Suite au retrait de délégation de deux ligues ultra marines, Pierre DEPETRIS informe qu'il fait partie de la délégation qui s'occupe du territoire de la GUADELOUPE. La Commission de Surveillance des Opérations Electorales a reçu un certain nombre de candidatures pour les élections, et l'Administrateur des demandes d'inscription sur les différents championnats et coupes territoriales au niveau de la Guadeloupe. La délégation se rendra en Guadeloupe du 17 au 21 septembre prochain pour la tenue de l'Assemblée Générale.

Concernant les finales de Tahiti et Nouvelle Calédonie, les deux parties proposent de les faire du 16 au 21 décembre au lieu du 15 et 16 octobre.

Validation du Bureau Fédéral

Ligue de La Réunion

René KIRSCH informe que le 5 octobre se tiendra à 9h l'Assemblée Générale Ordinaire, et à 11h l'Assemblée Générale Elective .

René KIRSCH et Pierre DEPETRIS intègrent la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Un audit financier ne pourra avoir lieu faute de bilans et de compte de résultats.

Validation du Bureau Fédéral

7.2. Points à débats – Décisions

7.2.1. Commission Clubs – G. NIVELON (**Annexe 2**)

Gérald NIVELON présente les demandes d'affiliation avec les avis favorables de la Commission

Validation du Bureau Fédéral

BASKET CLUB DOUCHY

Il propose la création du Basket Club Douchy suite à la dissolution du club HDF0059219 DOUCHY BASKET

Validation du Bureau Fédéral

OCTOPUS BASKET PLOUHA

Il propose la demande d'affiliation du Club Octopus Basket Plouha qui présente 2 sections : une section affiliée à la FFBB et l'autre non.

Refus du Bureau Fédéral

Un courrier sera adressé à la collectivité.

VILLEMOMBLE ACADEMY

Gérald NIVELON présente la demande d'affiliation de Club Villemomble Academy. La décision du Bureau Fédéral est reportée suite à l'existence d'un autre club sur la même commune.

MADININA BASKET BALL CONSULTING

Il propose de rejeter la demande d'affiliation du club Madinina dont l'objet de l'association n'est pas en accord avec la politique fédérale.

Validation du Bureau Fédéral

Gérald NIVELON présente les statistiques de visite des fiches pratiques sur eFFBB, et informe que certaines ont été publiées en début de mois d'août, et d'autres le seront début septembre.

7.2.1.1. Procédure de suivi des conventions de structures affiliées

Des entretiens annuels sont prévus en début de saison pour mettre cela en place.

7.2.1.2. Méthodologie de comptabilisation des refus de licenciés dans les clubs

Gérald NIVELON informe que la commission dispose de la comptabilisation des clubs (60% environ) ayant refusé des licenciés. Une enquête va être adressée très prochainement aux clubs pour connaître les raisons de ces refus de licenciés.

8. Délégation Formation & Emploi

8.1. Point général

Christian AUGER informe du bon déroulement du Campus et présente quelques chiffres : 65 stagiaires (64% issus des comités départementaux et 36% des ligues régionales, 51% de féminines, 58% de bénévoles et 42% de salariés. Il indique que le nombre de nouveaux participants est en nette progression. L'ambiance a été studieuse, sereine et joyeuse.

Il renouvelle ses remerciements au Comité 37 et au club de l'ES La Ville-aux-Dames pour leur accueil et leur aide dans la bonne organisation ainsi qu'aux différents formateurs, bénévoles et salariés fédéraux, et aux membres de la Commission des dirigeants et adhérents.

Une réflexion sera engagée sur le modèle financier du Campus notamment si les financements de l'AFDAS deviennent problématiques.

Christian AUGER informe que la plateforme elearning « Teach Up » qui remplace SportEEF sera disponible lundi. Il présente le chemin d'accès à la plateforme. (**Annexe 3**)

9. Délégation 3x3

9.1. Point général

Jérôme PRIGENT fait un retour sur le déroulement de l'Open France : la Juniorleague a eu un très bon niveau de jeu. Concernant la Superleague, également un très bon niveau de jeu chez les garçons par contre un peu plus difficile chez les filles.

Un appel à candidature est lancé pour la saison prochaine et plusieurs candidatures sont déjà reçues.

9.2. Points à débats – Décisions

9.2.1. Analyse des non-organisations par les Ligues de tournois 3x3 Entreprises

Jérôme PRIGENT explique pourquoi les Ligues des Pays de la Loire, de Normandie et de Bourgogne Franche-Comté n'ont pas organisé les tournois 3x3 Entreprises. Pour les deux premières, c'était dû à un manque de personnel, tandis que pour la dernière, l'absence de l'organisateur en était la cause. Des réunions sont prévues pour souligner l'importance de ces tournois.

10. Trésorerie

10.1. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER souligne l'impact économique des montants pris en compte pour les remboursements kilométriques. Un barème fédéral ou l'application des barèmes fiscaux donnent des coûts complètement différents. Stéphanie PIOGER propose d'étudier la question pour le 15 novembre.

11. Délégation Marque

11.1. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER présente quelques chiffres importants concernant le taux d'audimat lors des Jeux Olympiques :

- 7 800 000 de spectateurs sur la finale du 3x3
- 10 millions de spectateurs sur chaque rencontre de 5x5

12. Délégation Pratiques Fédérales

12.1. Point général

12.2. Points à débats – Décisions

12.2.1. Commission 5x5 (**Annexe 4**)

12.2.1.1. Organisation des phases finales (saison 2024-2025)

Thierry BILICHTIN fait un point sur les organisations des phases finales pour la saison 2024-2025. Afin d'avoir une répartition territoriale cohérente, la Commission Fédérale 5x5 propose d'attribuer les plateaux 1/16 et 1/8 des Coupes de France Jeunes aux Ligues Régionales (15 et 16 février 2025). Il leur est demandé de trouver soit un club support ou soit un comité support ou soit d'organiser l'évènement.

Concernant les autres phases finales, la Commission Fédérale 5x5 propose de conserver un fonctionnement identique, à savoir une candidature effectuée par les clubs directement auprès de la Commission.

Validation du Bureau Fédéral

12.2.1.2. Trophées Coupe de France Seniors (Saison 2024-2025) - Nombre d'équipes à qualifier

Il présente le nombre d'équipes à qualifier par Ligue Régionale à l'issue des Coupes Territoriales Qualificatives au Trophée Coupe de France Seniors Féminines puis il rappelle les équipes qualifiées directement pour la phase nationale.

Validation du Bureau Fédéral

Il présente le nombre d'équipes à qualifier par Ligue Régionale à l'issue des Coupes Territoriales Qualificatives au Trophée Coupe de France Seniors Masculins

Validation du Bureau Fédéral

12.2.1.3. Coupe de France Jeunes - Formules (Saison 2024-2025)

Thierry BILICHTIN rappelle que les équipes issues d'un Centre de Formation agréé ou d'un Centre d'Entraînement labellisé qui ont souhaité s'engager au mois de juin 2024 (engagement non obligatoire) sont directement qualifiées pour la phase nationale.

Il présente le nombre d'équipes à qualifier par Ligue Régionale à l'issue des Coupes Territoriales Qualificatives à la Coupe de France U18F, formule à 32 équipes,

Validation du Bureau Fédéral

Et le nombre d'équipes à qualifier par Ligue Régionale à l'issue des Coupes Territoriales Qualificatives à la Coupe de France U18M, formule à 64 équipes

Validation du Bureau Fédéral

12.2.2. Commission Jeunesse

12.2.2.1. Validation EFMB

Thierry BILICHTIN présente les 2 Labels Ecole Française de MiniBasket

Validation du Bureau Fédéral

12.2.2.2. Label Minibasket UM

Il présente la demande de dérogation Label MiniBasket pour le club REBOND PILOTIN qui avait été rétrogradé en régional car n'avait pas la valorisation Régionale MiniBasket.

Refus du Bureau Fédéral

13. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

13.1. Point général

Stéphanie PIOGER présente deux contentieux :

L'Avenir de Rennes interdit de repêchage en NF2 par la Commission de Contrôle de Gestion puis la Chambre d'Appel à la suite de l'enclenchement d'une procédure de redressement judiciaire. L'audience de conciliation a eu lieu le 20 août.

Le Club d'Andrésy a saisi le tribunal administratif en référé contre une décision et devrait va délibérer la semaine prochaine.

Elle informe que l'outil informatique d'homologation des contrats est opérationnel. La prochaine réunion de la commission mixte paritaire de l'accord sectoriel se tiendra le 7 octobre entre les partenaires sociaux.

14. Secrétaire Général (Annexe 5)

14.1. Point général

Thierry BALESTRIERE présente les statistiques des licences et des assurances. Il informe du changement de dates des RDV FFBB : LR/CD, le 2^{ème} lundi du mois, Clubs, le 3^{ème} lundi du mois.

14.2. Calendrier 2025 des Assemblées Générales de Ligues

Il présente le calendrier des Assemblées Générales 2025 des Ligues.

14.3. Sujets des conférences thématiques de l'AG FFBB

Il informe sur les thématiques des conférences de l'Assemblée Générale de la FFBB. Des binômes sont formés pour travailler sur les thématiques.

L'héritage des Jeux de Paris 2024 : Jean-Pierre HUNCKLER et Max BRESOLIN

La formation des encadrants de clubs : Pierre-Olivier CROIZAT et Christian AUGER

Le projet d'accompagnement des Comités départementaux : Stéphanie PIOGER, Amélie MOINE, Mathieu SOUCHOIS, Pierre DEPETRIS.

14.4. Point de situation des projets informatiques

Thierry BALESTRIERE fait un point de situation sur les projets informatiques en cours et propose des arbitrages.

Il propose le lancement des projets suivants qui entrent dans la capacité de production de l'équipe informatique.

MET - Projet Lemon Learning – Lot 1
FBI – e-Dossiers équipements – PCT

FBI – FBIFFSSA – Pratiques Fédérales – Lot 1
FBI – Agent Sportif – CCG – Lot 1

Jean-Pierre HUNCKLER propose que les ressources internes se chargent des trois premiers projets, et demande d'étudier l'externalisation du projet Agent Sportif Lot 1 et celui concernant la dématérialisation de la gestion des dossiers disciplinaires.

Il présente aussi 2 projets informatiques non encore budgétés : La plateforme 3x3 et My FFBB